



# Fiche d'emploi et de poste

## DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES (H/F)

**Grades possibles :** Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux.

**Classement de l'emploi :** Niveau 1.

Nombre de postes ou titulaire du poste

1

PRÉSENTATION DE L'EMPLOI	
<b>INTITULE</b>	<b>Directeur des Services Techniques (H/F)</b>
<b>RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE</b>	<pre>graph TD; DGS[Directeur Général des Services] --&gt; DST[Directeur(trice) des Services Techniques]; DST --&gt; MO[Maîtrise d'ouvrage / Conduite d'opérations]; DST --&gt; UF[Urbanisme / Foncier]; DST --&gt; GEP[Gestion de l'Espace Public]; DST --&gt; CTM[Centre Technique Municipal];</pre>
<b>RELATIONS</b>	<p>Relations internes : Relations régulières avec les élus et le Directeur Général des Services (DGS). Encadrement du Responsable du Centre Technique Municipal (CTM) et de 12 agents relevant des services Maîtrise d'ouvrage / Conduite d'opérations, Urbanisme / Foncier et Gestion de l'Espace Public.</p> <p>Relations avec l'ensemble des services de la collectivité , y compris le CCAS.</p> <p>Relations externes : Relations avec les entreprises, les bureaux d'études assurant la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage déléguée, les prestataires de services, les délégataires.</p> <p>Relations directes avec les usagers, les habitants et le milieu associatif.</p> <p>Relations directes avec les usagers, les habitants et le milieu associatif.</p> <p>Relations avec les partenaires institutionnels (structures intercommunales, administrations déconcentrées, autres collectivités, etc.).</p>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	<p>Travail de bureau et de terrain avec horaires variables. Déplacements fréquents ; Rythme de travail nécessitant une grande réactivité et une grande disponibilité. Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.</p>
<b>AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS</b>	<p>Placé(e) sous l'autorité directe du DGS.</p> <p>Forte autonomie dans le travail et forte responsabilité dans les projets confiés. Rôle de conseil à la Direction et aux élus.</p> <p>Responsabilité des moyens d'action et du budget liés aux missions.</p> <p>Garant de la bonne réalisation des travaux dans l'application du code des marchés publics.</p> <p>Garant de l'application des règlements de sécurité sur les chantiers dont il/elle a la responsabilité.</p>
<b>CONTINUITÉ DANS LE SERVICE</b>	<p>Les agents des services techniques pour le volet opérationnel et le DGS pour le volet stratégique.</p>



# Fiche d'emploi et de poste

## DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

### (H/F)

**Grades possibles :** Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux.

**Classement de l'emploi :** Niveau 1.

MISSIONS DE L'EMPLOI	
<b>Missions Principales</b>	<ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Assurer la direction et l'animation des services techniques municipaux.</b></li><li><b>2. Préparer, mettre en œuvre et suivre les décisions, orientations et actions municipales relevant du domaine technique.</b></li><li><b>3. Participer au pilotage des projets structurants de la collectivité.</b></li></ol>

LES ACTIVITÉS	
<b>1. Assurer la direction et l'animation de l'ensemble des services techniques.</b>	
<p>Sous l'autorité directe du DGS, le directeur des services techniques a pour mission de regrouper en une direction unique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>La cellule Maître d'ouvrage / Conduite d'opérations</i> (travaux et rénovations en matière de bâtiment, voirie, aménagement des espaces publics, ville intelligente) ; <i>Le service gestion des espaces publics</i> (permissions de voirie, arrêtés de stationnement et de circulation...)</li><li>• <i>Le service urbanisme / foncier</i> (suivi du PLU, autorisations d'urbanisme, procédures d'aménagement, gestion patrimoniale ...)</li><li>• <i>Le Centre technique municipal</i> (90 agents) qui comprend : le service environnement (propreté urbaine, espaces verts), le service voirie (voirie, signalisation, parc automobile), le service aires de jeux/énergie, le service bâtiment (menuiserie, plomberie, électricité) et un service administratif.</li></ul> <p>Le directeur des services techniques anime l'équipe d'encadrement chargée du management opérationnel. A ce titre,</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• il est force de proposition en matière d'organisation de service et veille à l'adéquation des moyens (logiciels métiers notamment) ;</li><li>• il participe à la définition des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, de patrimoine, d'infrastructure et de bâtiment ;</li><li>• il accompagne les équipes dans leur organisation et leur management ;</li><li>• il élabore les objectifs et les plans d'actions ;</li><li>• il pilote ou copilote les grands projets de la collectivité ;</li><li>• il assure le reporting et l'évaluation ;</li><li>• il insuffle de la transversalité au sein du service et avec les autres directions de la collectivité ;</li><li>• il assure la mise en cohérence des actions du centre technique et de la cellule Maître d'ouvrage / Conduite d'opérations en étant attentif aux habitants et usagers dans les demandes du quotidien.</li></ul>	
<b>2. Préparer, mettre en œuvre et suivre les décisions, orientations et actions municipales relevant du domaine technique.</b>	
<p>Le directeur des services techniques accompagne les élus de son périmètre dans la définition des orientations stratégiques concernant leurs délégations (travaux, urbanisme, développement durable, espaces verts, propreté urbaine, aires de jeux, parc automobile ...). Il anticipe, impulse et pilote les projets techniques de la collectivité en définissant les moyens et les plannings de réalisation. A ce titre, il est notamment chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de suivre techniquement, juridiquement et financièrement les projets ;</li><li>• d'assurer la préparation et le suivi budgétaire du service ;</li></ul>	



# Fiche d'emploi et de poste

## DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

### (H/F)

**Grades possibles :** Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux.

**Classement de l'emploi :** Niveau 1.

- d'élaborer et de suivre le plan pluriannuel de travaux neufs (gestion en AP/CP) et de maintenance dans le respect du cadre budgétaire ;
- de participer à la réflexion et à la mise en œuvre de la démarche environnementale de la ville (économies d'énergie notamment) ;
- de travailler en lien avec les services techniques de la Communauté d'agglomération sur les sujets d'intérêt commun. ;
- de garantir le contrôle et la mise aux normes des ERP.

### 3. Participer au pilotage des projets structurants

Le directeur des services techniques participe, en lien avec le DGS, au pilotage des projets structurants de la collectivité, et notamment :

- Le suivi et l'actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement (notamment la voirie et les bâtiments scolaires) ;
- Le programme de renouvellement urbain dans un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville (La Contamine/Val des Roses) ;
- Le suivi technique de l'affermage du réseau de chaleur;
- L'aménagement du secteur du Parc Olympique (ZAC à vocation économique comportant un important volet d'équipements publics) ;
- Le développement d'un Centre de Supervision Urbain (vidéoprotection) ;
- La rénovation du patrimoine bâti dans une optique d'efficacité énergétique (rénovation thermique des bâtiments, programme d'entretien des écoles, ...) ;
- Les travaux d'entretien de voirie avec notamment le développement du réseau des pistes cyclables ;
- Les travaux d'aménagement de l'espace public ;
- Les travaux liés aux actions de l'opération « ville intelligente ».

*Les missions et activités ci-dessus sous entendent des tâches non listées. Par ailleurs, après concertation, les agents peuvent se voir confier d'autres missions dans le cadre du projet de service. Ils peuvent, ponctuellement et/ou en cas de nécessité liée à la mission de service public, assurer d'autres activités.*

#### CHIFFRES CLÉS

**110 agents ; 11 Millions d'euros de budget d'investissement sur le budget principal en 2018 ; 58 bâtiments sur la commune dont : 6 groupes scolaires (12 écoles), 4 gymnases, 3 sites sportifs, bâtiments associatifs, résidence de personnes âgées, etc. ; 70 kms de voirie communale et 10 hectares de parkings ; 300 Manifestations/an ; 110 véhicules ; 218 petits matériels ; 4000 points lumineux ...**

#### Prévention et Sécurité au travail

**Conditions spécifiques touchant à la santé et la sécurité au travail**

Travail sur poste informatique.  
Déplacements très fréquents en véhicule.

#### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE NÉCESSAIRES POUR LE POSTE

Se référer à la fiche d'identification des risques du document unique.



# Fiche d'emploi et de poste

## DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

### (H/F)

**Grades possibles :** Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux.

**Classement de l'emploi :** Niveau 1.

<b>Compétences générales requises</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Niveaux de la compétence requise :</b> <b>1 notions ; 2 utiliser et connaître ; 3 maîtriser ; 4 être expert</b>					
<b>SAVOIRS SAVOIR-FAIRE SAVOIR-AGIR</b>	Compétences techniques pluridisciplinaires et bonnes connaissances des Codes (Code Général des Collectivités Territoriales, Code de l'Urbanisme, Code des Marchés publics, Code de la voirie routière, règles de sécurité, etc.).			X	
	Management, encadrement, organisation, animation et représentation de l'ensemble des services techniques.			X	
	Élaboration des plannings travaux et études, suivi des dispositions prises pour la sécurité des agents.			X	
	Modes de gestion des services publics (régie, Marchés Publics, DSP, Partenariats Public-privé, mandats, Sociétés publiques locales, etc.).			X	
	Régime juridique du domaine public et les procédures relatives s'appliquant (coordination, Déclarations de Travaux et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux).			X	
	Principe du coût global s'appliquant aux patrimoines bâti, routier, d'espaces verts et aux véhicules et équipements.			X	
	Préparation/Participation/Suivi des réunions de travail avec les Élus notamment, des réunions de concertation, de la Municipalité, de Commissions et du Conseil Municipal et rédaction de rapports et comptes rendus du domaine de compétence.			X	
<b>SAVOIRS COMPORTEMENTAUX</b>	Solides capacités managériales. Savoir mener divers dossiers en parallèle. Être force de propositions, savoir arbitrer et être réactif en anticipant les situations et les problématiques. Être rigoureux dans la conduite des projets et posséder un bon degré d'autonomie. Savoir écouter avec tact et diplomatie, fermeté et pédagogie, ses interlocuteurs (élus, responsables, collaborateurs, agents, partenaires, fournisseurs et entreprises ...). Discrétion, disponibilité, et adaptabilité.				



# Fiche d'emploi et de poste

## DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

### (H/F)

**Grades possibles :** Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux.

**Classement de l'emploi :** Niveau 1.

#### Diplômes et expériences professionnelles requis

<b>Diplômes, permis et/ou habilitations</b>	<b><u>Niveau ou Diplômes requis :</u></b>
	Diplômes : Bac +5. Diplôme d'ingénieur ou d'architecte ou d'un autre diplôme scientifique ou technique national ou reconnu ou visé par l'État sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat. Avoir assuré pendant huit à dix ans, une responsabilité de direction ou de direction adjointe des services techniques, ou de responsable urbanisme/aménagement, voirie ou bâtiments, soit au sein d'une ville de 10 à 40 000 habitants, soit au service de l'État ou de la Fonction Publique Hospitalière.
	Permis : B.
	<b><u>Niveau et diplômes souhaité(s) :</u></b>  R.A.S.
	<b><u>Habilitations :</u></b>  R.A.S.

Fait à ALBERTVILLE le :

Le Responsable N+1	L'Agent	Le Responsable du S.R.H	Le Directeur Général des Services